

COMMUNIQUE
DU COLLECTIF DES ASSOCIATIONS
MEDICO-SOCIALES ET SOCIALES GESTIONNAIRES
DE LA VIENNE :
FINANCEMENT DU SEGUR POUR TOUS

Nous, Présidentes et Présidents, Directrices et Directeurs d'Associations du Secteur Social & Médico-Social du Département de la Vienne, réunis le 30 septembre 2024, interpellons collégialement les pouvoirs publics à propos de la gravité de la situation.

Nos associations, qui gèrent différents établissements et services dans les champs du handicap, de la prévention, de la protection de l'enfance, de l'insertion sociale et professionnelle, dépendent de la branche dite BASSMS (Branche Associative Sanitaire, Sociale et Médico-Sociale).

Ce secteur est concerné par un accord important signé par les partenaires sociaux le 4 juin dernier, accord agréé par la Ministre du travail, de la santé et des solidarités le 25 juin 2024 puis publié au Journal officiel le 26 juin 2024, et étendu par arrêté publié au JO du 6 août 2024.

Cet accord prévoit l'extension de l'indemnité dite « Ségur » à l'ensemble des professionnels qui en étaient jusqu'ici exclus, soit du fait de leur métier, soit du fait de leur domaine d'intervention. Cette indemnité constitue une revalorisation salariale d'un montant de 238 € brut mensuel avec effet rétroactif au 1er janvier 2024.

C'est une nouvelle importante pour les salariés concernés, qui attendent depuis 2022, mais également pour nos services qui souffrent d'un manque d'attractivité et qui doivent faire face à une pénurie de personnel et un fort turn-over. Cela nous impose de fonctionner en mode dégradé, impacte la sécurité des personnes accompagnées et des professionnels, entraîne un risque de rupture de parcours, génère un épuisement et une inquiétude générale. L'application de cet accord est donc indispensable compte tenu de l'impérieuse nécessité d'offrir un accompagnement de qualité aux personnes vulnérables dont nous avons la responsabilité.

Malheureusement à ce jour aucun financement de la part des autorités de tarification n'a été effectué et nous n'avons pas de perspective claire et lisible sur l'échéance et les modalités de versement.

De fait, nous employeurs sommes dans une situation intenable, devant assumer la revalorisation d'une indemnité sans qu'il ne nous en soit donné les moyens, dans un contexte économique, social et médico-social déjà dégradé. C'est d'autant plus insupportable que nous sommes convaincus de la nécessité de cette mesure réclamée depuis l'instauration du SEGUR du fait de l'iniquité de traitement qu'elle engendre.

Le Collectif soutient les salariés qui subissent en premier lieu la situation et qui se retrouvent à envisager de se retourner contre les employeurs aux Prud'hommes pour faire valoir leurs droits.

C'est pourquoi le Collectif interpelle solennellement l'ensemble des financeurs et les met en demeure d'honorer immédiatement les décisions nationales. A défaut chaque employeur du Collectif se réserve le droit d'engager toutes démarches de contentieux.

Dans cette attente, nous adoptons unanimement et avec fermeté une posture visant à prioriser dans ce contexte dégradé la protection des personnes accompagnées, l'accompagnement bienveillant de nos équipes de terrain, une gestion raisonnée de nos admissions et un engagement réservé pour tout projet ne garantissant pas les assises financières suffisantes pour assurer une offre et une transition inclusive de qualité.

Contact : collectif-esms86@outlook.com

			
<p>Catherine MAILLET, Présidente BERNIER Christelle, Directrice</p>	<p>Patrick PICHON, Président Vincent ALIOUCHE, Directeur Général</p>	<p>Jean-Claude BONNEFON, Président Richard DELAFOND, Directeur Général</p>	<p>André MASIN, Président Muriel BERNARD, Directrice</p>
			
<p>Sandrine MIRALLES, Présidente Séverine GABORIAUD, Directrice Générale</p>	<p>Hervé DAUGE, Président Corinne PELLETIER, Directrice Générale</p>	<p>Bernard CORNU, Président Jean-Marc JOUVE, Directeur Général</p>	<p>Christiane DE PASQUALE, Présidente Laurent PETIT, Directeur</p>
			
<p>Patrick BOYER, Président Yanne LE BERRE, Directeur Général</p>	<p>Didier BEGAT, Président Thierry LIMINANA, Directeur</p>	<p>Gilles FRANCOIS BOUGAULT, Président Olivier BESSERON, Directeur Général</p>	<p>Noémie LACHAUD, Présidente Hervé DAUGE, Directeur Général</p>
			
<p>Brigitte MONTELS, Présidente Olivier TAULE, Directeur Général</p>	<p>Jean-Louis POIRIER, Administrateur, Représentant de l'Association Jérôme REGUEME, Directeur Général</p>	<p>Gilles BOUFFIN, Président Sébastien HONORE, Directeur Général</p>	<p>Sophie BOUILLEAU, Présidente Damien RAGUENEAU, Directeur Général</p>
			
<p>Dominique BOURGINE, Président Claire LESREL, Directrice</p>			